



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE LA CELLULE DEMETER DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUBE

Troyes, le 3 décembre 2021

Afin d'apporter une réponse globale et coordonnée à l'ensemble des problématiques qui touchent le monde agricole, une « cellule nationale de suivi des atteintes au monde agricole » (cellule DEMETER) a été créée fin 2019.

Le département de l'Aube, à dominante rurale, n'est pas épargné par les actes de délinquance qui touchent les exploitations agricoles.

Afin de décliner le dispositif national au niveau local, sous la présidence de M. Stéphane ROUVÉ, préfet de l'Aube, le groupement de gendarmerie départementale, la chambre d'agriculture et les organisations professionnelles agricoles ont signé une convention de partenariat le lundi 29 novembre 2021, dont les objectifs sont les suivants :



- renforcer les contacts entre tous les acteurs et partenaires du monde agricole ;
- adopter une démarche partagée de prévention situationnelle et de sécurité économique ;
- optimiser le partage de l'information pour anticiper et mieux protéger ;
- lutter contre les phénomènes d'appropriation sériels au préjudice du monde agricole.

Vous serez prochainement conviés à la présentation du dispositif sur le terrain.

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr

 @Prefetaube
 @Prefet10